



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23160807

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

07 DEC 2023

Le greffier

N° d'entreprise : **0783 570 750**

Nom

(en entier) : **Atelier XS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **rue des Papillons 74 à 5364 SCHALTIN**

Objet de l'acte : Transfert de siège - Démission - Transfert d'actions

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/09/2023

1. L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Sambon de son poste d'administrateur à effet immédiat.

2. L'ancien siège social est le suivant : rue des Papillons 74, 5364 Schaltin. L'assemblée générale approuve le changement de siège social et choisit le suivant : rue Dolet 1 boîte 5/8, 4100 Seraing à l'unanimité.

3.

Monsieur Sambon cède ses actions (40%) à Monsieur Schmitz selon les termes de la convention établie entre les deux parties en ce jour.

Pour extrait certifié conforme,

L'administrateur,
SCHMITZ Julien

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).